

## CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE LA VILLE DE QUÉBEC

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'agglomération de la Ville de Québec, tenue le mercredi 23 décembre 2009, à 10 heures, à l'hôtel de ville de Québec, 2, rue des Jardins, Québec.

Sont présents:

---

M. Simon Brouard, conseiller  
M. Richard Côté, conseiller  
Mme Geneviève Hamelin, conseillère, présidente  
M. Sylvain Légaré, conseiller  
Mme Julie Lemieux, conseillère  
Mme Marie-Josée Savard, conseillère

Sont également présents:

M. Gilles Noël, directeur général adjoint  
M<sup>e</sup> Sylvain Ouellet, greffier

Sont absents:

M. Marcel Corriveau, maire de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, vice-président  
M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec  
M. Émile Loranger, maire de la Ville de L'Ancienne-Lorette

À 10 heures, madame la présidente constate que le quorum est atteint et déclare que la séance est ouverte.

L'avis de convocation ainsi que les certificats de signification sont déposés sur la table du conseil.

**CA-2009-0504**

### **Adoption de l'ordre du jour**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Simon Brouard,

appuyée par madame la conseillère Julie Lemieux,

il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'agglomération de la Ville de Québec tenue le 23 décembre 2009, tel qu'il a été rédigé.

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2009-0505

**Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2010, reliées aux responsabilités d'agglomération de la Ville de Québec - FN2009-080 (Ra-1511)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Richard Côté,

appuyée par monsieur le conseiller Simon Brouard,

il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2010, pour un montant total de 1 127 500 000 \$, dont 570 437 416 \$ sont reliés aux compétences d'agglomération.

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2009-0506

**Adoption du programme triennal d'immobilisations 2010-2011-2012, relié aux responsabilités d'agglomération de la Ville de Québec - FN2009-078 (Ra-1511)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Richard Côté,

appuyée par madame la conseillère Julie Lemieux,

il est résolu d'adopter le programme triennal d'immobilisations 2010-2011-2012, qui représente des investissements totaux de 1 630 500 000 \$.

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, le greffier mentionne l'objet de chaque règlement, sa portée, son coût et, s'il y a lieu, son mode de financement et son mode de paiement et de remboursement.

CA-2009-0507

***Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur l'imposition des quotes-parts aux municipalités liées relativement au traitement des dépenses mixtes, R.A.V.Q. 507 - FN2009-068 (Ra-1507)***

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Richard Côté,

appuyée par monsieur le conseiller Simon Brouard,

il est résolu d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur l'imposition des quotes-parts aux municipalités liées relativement au traitement des dépenses mixtes*, R.A.V.Q. 507.

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

### **Période de questions des citoyens**

---

Une période de questions est tenue à l'intention des citoyennes et citoyens.

### **Période d'interventions des membres du conseil**

---

Une période d'interventions est tenue à l'intention des membres du conseil.

**CA-2009-0508**

### **Clôture de la séance**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Simon Brouard,

appuyée par madame la conseillère Julie Lemieux,

il est résolu que ladite séance soit levée à 10 h 02.

Madame la présidente s'est abstenue de voter.

Adoptée à l'unanimité

Geneviève Hamelin  
Présidente

Sylvain Ouellet  
Greffier

SO/mcr